

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº W19-589353

50735

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

68821

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ABDELLAOUI Lhoussine

Date de naissance :

28.09.1956

Adresse :

Fl, Appt N° 1 ROC Lijj Fatch
CASABLANCA

Tél. : 0664738897

Total des frais engagés :

0hs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR BEN YOUSSEF KHALIL
Spécialisé Médecin Virologiste
Lotissement Haj Farès N° 119
Appt. N°1 Oulfa - Casablanca
Tél. 05 22 26 33 29 - Com. 05 22 26

Date de consultation :

ABDELLAOUI Ghita

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection Dentaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 20/09/2020

Signature de l'adhérent(e) :

CH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/07/20	Cs		250 DH	INP : 08MTRRSBT Dr. BEN MOUSSA Khalil Cabinet d'ostéopathie Homéopathie 10 Avenue Hassan II Fatah N°110

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 ASSIM PHARMACIE ASSIM 10 AVENUE DE LA LIBERTE 92390 VILLEURBANNE - Tél. 01 46 59 50 42 INPI: B92010852 ICE: 002042097000024	20.07.2020	153,76

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
0017892243000028			
362763			
1014080			

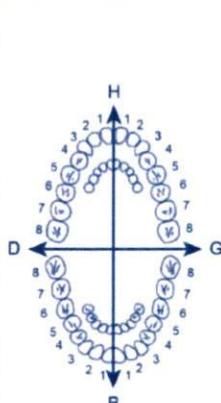
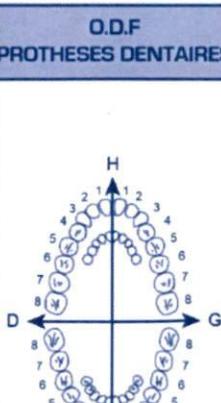
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	D 00000000 35533411	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	B 11433553		G 11433553	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr BENMOUSSA Khadija

Chirurgie et Maladies des Yeux

- Cataracte par phacoémulsification
- Strabisme - Glaucome - voies lacrymales
- Contactologie - Angiographie - Laser

Homeopathie

Diplomée de la faculté de médecine
et de pharmacie - Casablanca



الدكتورة بنموسى خليفة

جراحة وطب العيون

- الجلاة - الحول - المياه الزرقاء
- مسالك الدموع - العدسات الاصطناعية
- الليزر - تصوير الشبكية

الطب المثالي

خريجة كلية الطب والصيدلة
الدار البيضاء

20 juillet 2020

Casablanca, le :

Mile ABDELLAOUI GHIT

Monture + verres correcteurs

Antireflets, Filtre anti-lumière bleue

OD = - 0.75

OG = - 0.75

90,70

1/ OPATANOL COLLYRE

1 goutte 2 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 1 Mois

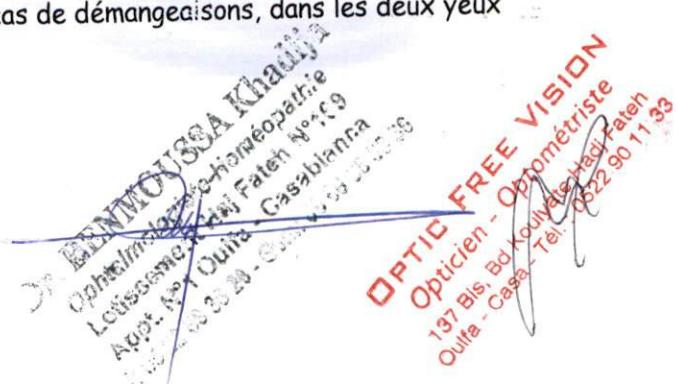
63,00

2/ PHYSIODOSE X 6 UNIDOSES

lavage oculaire en cas de démangeaisons, dans les deux yeux



153,70



LOT

G208325
2022 12



CE 1014

(Année apposition
marquage CE : 2015)

STERILE A



PPC : 63,00 DHS



Distribué par Gilbert Maroc
22, Rue Ennajaf - Quartier Derb
Ghallef Maarif - Casablanca - Maroc

9 788420 532318



Opticien - Optométriste - Contactologue

Facture N° : **28/7/2020**

Le **23/07/2020**

Client: ABDLAOUI

GHITA

	SPHERE	CYL.	AXE	Add
OEIL DROIT	-0.75			
OEIL GAUCHE	-0.75			

Vision de Loin :

Monture:

Verres : correcteurs antireflets filtre
anti lumiere bleu

Montant de Loin:

OEIL DROIT	300,00
OEIL GAUCHE	300,00
MONTURE	600,00

PRIX T.T.C

1 200,00

PRIX H.T

1 000,00

TVA

200,00

Vision de Prés:

Monture:

Verres :

Montant de Prés:

OEIL DROIT	0,00
OEIL GAUCHE	0,00
MONTURE	0,00

Arreté la présente facture à la somme de:

MILLE DEUX CENTS DIRHAMS

OPTIC FREE VISION
Opticien - Optométriste
137 Bis, Bd Kouliyate Lot Habiba Haj Fateh
Oulfa - Casab - Tel: 0522 90 11 33

I.C.E: 0017892243000028
RC: 362763
INPE: 095014080